



**RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**du**  
**mardi 7 septembre 2021 à 18 h 30**

**Tableau de présence**

Noms	Présents	Absents
Pascal DUEZ	X	
Alain FOVEZ	X	
Marie-Françoise DELAVAL	X	
Richard BILLOIR		X
Véronique MORELLE	X	
Marc NIEUWJAER	X (à partir du point 5)	
Michel DENOYELLE	X	
Richard DECEUNINCK	X	
Alice SOURDEAU	X	
Virginie FROMONT	X	
Lindsay BRENDLER		X
Nathalie RUELLE	X	
Réjane LEROY	X	
Murielle BONNET		X
Alain DUQUESNOY		X
<b>Présents:</b>	<b>11</b>	
<b>Absents:</b>		<b>4</b>

**ABSENTS :**

.	.	.	.
.	.	.	.

**ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :**

Richard BILLOIR	Lindsay BRENDLER	Marc NIEUWJAER	Alain DUQUESNOY
Murielle BONNET	.	.	.

**PROCURATION(S) :**

Richard BILLOIR	Donne procuration à	Alain FOVEZ
Lindsay BRENDLER	Donne procuration à	Virginie FROMONT
Marc NIEUWJAER	Donne procuration à	Richard DECEUNINCK

<b>Président de séance</b> : P. DUEZ, Maire	<b>Secrétaire de séance</b> : Richard DECEUNINCK
<b>Lieu</b> : Salle des fêtes	<b>Date de convocation</b> : 31/08/2021

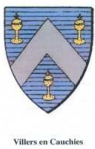


Villers en Cauchies

Ordre du jour :

N° de page

1. Réunion du 27 juillet 2021 – approbation du compte rendu .....	3
2. Marché public Rénovation du Centre Bourg – signature et attribution .....	3
3. Forains – versement de subventions .....	4
4. Administrés – remboursement des frais de scolarité.....	4
5. Administrés – vacances de neige 2022.....	4
6. Matériels techniques – retrait de l’inventaire .....	5
7. Questions et informations diverses : .....	5



Villers en Cauchies

## 1. Réunion du 27 juillet 2021 – approbation du compte rendu

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le compte-rendu de la réunion de conseil du 27 juillet 2021. Les élus sont invités à se prononcer avant de le signer.

Décision prise (désignation du vote : vote à main levée) :

**Après en avoir pris connaissance et délibéré, l'assemblée décide, à l'unanimité, d'approuver le compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 27 juillet 2021.**

POUR : 13 voix	CONTRE : --	NUL : --	ABSTENTION : --
----------------	-------------	----------	-----------------

## 2. Marché public Rénovation du Centre Bourg – signature et attribution

Suite aux consultations déposées sur la plateforme des marchés publics en vue de recruter les entreprises chargées d'effectuer les travaux de rénovation du Centre Bourg (Réaménagement de voirie et enfouissement de réseaux rues Lafayette, des Ecoles, Victor Hugo et Place Roger Salengro), le bureau d'étude PADE présente les offres réceptionnées :

### Lot 1 : Aménagement – Assainissement – Tranchée Commune

Entreprises	Montant HT
DESCAMPS TP	440 676.40 €
LECLERC	443 646.40 €

### Lot 2 : Eclairage public

Entreprises	Montant HT
SGE OLCZAK	50 017.80 €
EITF	41 977.60 €

Le bureau d'étude PADE propose au conseil municipal de retenir les entreprises suivantes :

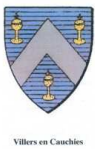
Entreprises	Marché/Lot	Montant HT
DESCAMPS TP	Lot 1- Aménagement – Assainissement – Tranchée Commune	440 676.40 €
EITF	Lot 2 – Eclairage public	41 977.60 €
<b>Total</b>		<b>482 654.00 €</b>

M. le Maire invite les élus à retenir les entreprises listées ci-dessus et sollicite le conseil afin d'obtenir l'autorisation de signer les marchés.

Décision prise (désignation du vote : vote à main levée) :

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de/d' :**

- **Retenir les entreprises proposées par le bureau d'étude PADE.**
- **Autoriser M. Le Maire à signer les marchés publics et tous les documents afférents à ce dossier, étant entendu que les crédits ont été prévus au budget.**



Villers en Cauchies

POUR : 13 voix	CONTRE : --	NUL : --	ABSTENTION : --
----------------	-------------	----------	-----------------

### 3. Forains – versement de subventions

Deux fois par an, des forains viennent installer leurs manèges à l'occasion de la ducasse. Afin de pérenniser leur présence, M. le Maire propose de leur verser une subvention au titre de l'année 2021. Il invite les élus à se prononcer sur les propositions suivantes :

Forains	Montant
Laïza SAUTIERE (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> ducasse)	400,00 €
Steeve TERRAGE (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> ducasses)	400,00 €
Siméon MOUCHON (1 <sup>ère</sup> ducasse)	450,00 €

Décision prise (désignation du vote : *vote à main levée*) :

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la majorité, d' :**

- **Attribuer aux forains les subventions telles que présentées par M. le Maire, étant entendu que les crédits ont été prévus au budget.**
- **Autoriser M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.**

POUR : 12 voix	CONTRE : 1 voix	NUL : --	ABSTENTION : --
----------------	-----------------	----------	-----------------

### 4. Administrés – remboursement des frais de scolarité

Depuis des années, la commune de Saulzoir fait payer des frais de scolarité (50 €/enfant/an) aux parents des jeunes villersois accueillis dans les écoles salicétaines. M. le Maire propose de les rembourser sur présentation d'une facture. Les élus sont invités à se prononcer.

Décision prise (désignation du vote : *vote à main levée*) :

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de/d' :**

- **Rembourser, au titre de l'année 2021/2022, les frais de scolarité payés par les parents des enfants scolarisés dans les écoles salicétaines. Cette procédure sera déclenchée sur demande écrite des intéressés.**
- **Autoriser M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.**

POUR : 13 voix	CONTRE : --	NUL : --	ABSTENTION : --
----------------	-------------	----------	-----------------

### 5. Administrés – vacances de neige 2022

(M. Marc Nieuwjaer rejoint l'assemblée)

Depuis 2013, la Municipalité organise, en lien avec l'ASCOMEX de Fontaine-au-Pire, des vacances de neige annuelles à CHAMPANGES/BERNEIX (74). Celles-ci sont réservées aux élèves de CM2 habitant



la commune et, depuis peu, aux enfants des communes extérieures qui sont élevés par leurs grands-parents villersois. M. le Maire propose de reconduire cette opération en 2022.

Il est proposé de fixer la participation parentale à un tiers du montant total de la prestation (estimé à 700 € par personne). Les élus sont invités à se prononcer.

Décision prise (désignation du vote : vote à main levée) :

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de/d' :**

- **Organiser des vacances de neige en 2022, au profit des Villersois(es) scolarisés en CM2 et des enfants des communes extérieures élevés par leurs grands-parents Villersois, sous réserve que la situation sanitaire s'améliore.**
- **Fixer la participation parentale à un tiers du montant total de la prestation.**
- **Autoriser M. le Maire à engager toutes les démarches et signer tous les documents afférents à ce dossier.**

POUR : 13 voix	CONTRE : --	NUL : --	ABSTENTION : --
----------------	-------------	----------	-----------------

## **6. Matériels techniques – retrait de l'inventaire**

M. le Maire propose de retirer de l'inventaire les équipements suivants stockés actuellement au sous-sol du service technique et hors d'usage :

- Ancien échafaudage,
- Anciennes tables et chaises de l'école,
- Ancien karcher,
- Ancien ramasses-feuilles.

Les élus sont invités à se prononcer.

Décision prise (désignation du vote : vote à main levée) :

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de/d' :**

- **Retirer de l'inventaire l'ensemble du matériel cités ci-dessus.**
- **Autoriser M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

POUR : 13 voix	CONTRE : --	NUL : --	ABSTENTION : --
----------------	-------------	----------	-----------------

## **7. Questions et informations diverses :**

Les élus informent l'assemblée sur les points suivants :

- Plan de relance numérique - école : le projet a été sélectionné, la convention a été signée. En attente de retour des sociétés concernées.

- SIDEK : remplacement du réseau fils nus rue d'Avesnes-le-Sec et rue d'Haspres par du réseau torsadé. Coût des travaux : 30 400 € HT, financé par le SIDEK et France Relance.



Villers en Cauchies

DÉPARTEMENT DU NORD  
Arrondissement de Cambrai  
Canton de Caudry  
Commune de **Villers-en-Cauchies**

- Des excès de vitesse sont à nouveau signalés dans la commune. M. le Maire en informera une nouvelle fois la gendarmerie et sollicitera son intervention pour effectuer des contrôles.

- Spectacle Miss Belle en Forme : demande de prêt de la salle des fêtes, pour le 19 septembre et le 12 décembre, accordée à l'unanimité par le conseil.

M. le Maire informe les élus sur les points suivants :

- Ressources humaines :
  - Contrats PEC :
    - Cantine : M<sup>me</sup> Chantal DUBOIS
    - Garderie/cantine : M<sup>me</sup> Sandra DELSARTE
    - Ecole : M<sup>me</sup> Julie BATAILLE
  - Activité accessoire expertise et consultation : nomination de M. Michel COURBET.
- Travaux :
  - Comblement de la bove de la mairie, effectué début septembre.
- Achats par délégation :
  - SARL HAMZA : feu d'artifice juillet, coût 3 645.83 € HT
  - SARL WANECQUE : réfection toiture salle de sport, église, salle de réception et salle des fêtes : 4 875.50 € HT
- Manifestations :
  - Maintien de la brocante le dimanche 3 octobre.
  - Inauguration de la place Claude Renou prévue le samedi 23 octobre.
  - Repas des aînés prévu le dimanche 31 octobre (sous réserve d'autorisation).
- Réunion de conseil : à la demande des conseillers, les prochaines réunions auront lieu à 20 h 00.

**FIN DE SÉANCE**